

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

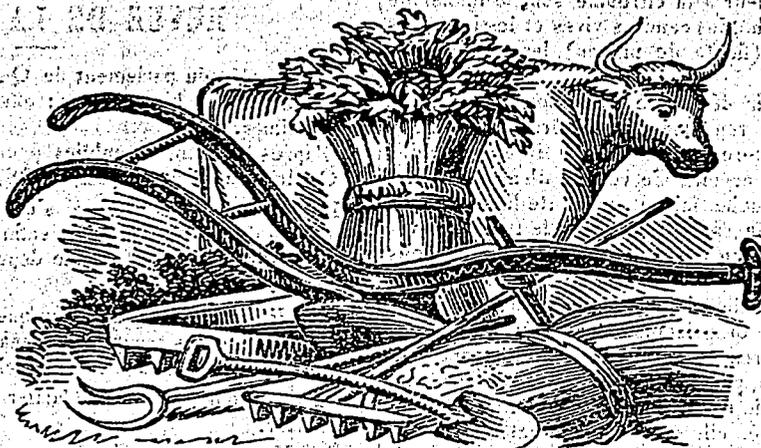
\$1.00, payée, invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, ou 1^{er} janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^e " " " " etc. 2 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des plantes potagères de grande culture.

DE LA CITROUILLE.

(Suite.)

Les citrouilles ne réussissent bien que sous certains climats où la chaleur de l'été est très élevée, et leur succès n'est parfait que dans les mêmes conditions que le blé d'Inde.

Le *Livre de la Ferme* s'exprime ainsi sous ce rapport :

“ La courge melonnée ou musquée ne doit pas sortir de nos départements méridionaux ; elle ne saurait bien réussir même sous le climat de Paris ; mais, en retour, la plupart des autres variétés s'arancent loin vers le nord, et nous avons pu cultiver régulièrement et avec succès, dans les montagnes de l'Ardenne belge, sur côteau exposé au midi, la citrouille de Touraine, le giraumon, la courge de l'Ohio qui s'en rapproche par la forme, la courge de Barbarie, le potiron blanc et les patissons. Le gros potiron jaune ne nous a donné que de pauvres résultats.”

L'Ardenne belge dont le *Livre de la Ferme* parle ici possède un climat qui a beaucoup d'analogie avec le nôtre :

Ainsi il se trouve placé vers le 50^o degré de latitude nord, tandis que la plupart de nos terres sont en-deça de cette ligne.

Le plus communément les hivers commencent par de la neige qui tombe dans le mois de décembre. Les premières neiges tiennent peu, mais bientôt surviennent les grands froids qui sont assez intenses pour geler les cours d'eau importants, et la neige tombant dans ces circonstances, tient longtemps et acquiert une grande épaisseur. Dans certaines années, on a vu la terre de 3¹/₂ pieds de neige. — Araçons de quinze jours l'époque de la chute des premières neiges et nous aurons une description parfaite de nos hivers.

Dans l'Ardenne, le printemps est souvent doux et beau au début, puis il devient humide. La pluie tombe quelquefois avec force et par intervalle, souvent très-fine et d'une manière continue. Les gelées blanches se prolongent jusque dans le mois de mai. — C'est également ce qui arrive dans nos localités.

Dans l'Ardenne, l'été est alternativement chaud et sec, et pluvieux et froid, il est même à remarquer qu'une fois le temps bien affermi dans l'une de ces conditions de sécheresse ou d'humidité, il s'y maintient beaucoup plus longtemps qu'il ne le serait utile pour les besoins de l'agriculture. Dans les étés pluvieux, les pluies du printemps durent souvent pendant cinq à six semaines. Dans les étés secs, c'est pendant les mois de juillet et d'août que se font sentir les plus grandes chaleurs, suivies de temps relativement très-froids. — C'est ce que nous remarquons aussi sous notre climat.

Tout nous autorise donc à dire que ce qui réussit sous le climat de l'Ardenne peut aussi bien réussir sous le nôtre. Nous en avons une preuve dans la citrouille, la culture canadienne s'en est emparée depuis longtemps et son succès est aussi certain que l'est celui du blé par exemple.

Sol. — La citrouille aime un sol riche, parfaitement meuble, susceptible d'absorber fortement la chaleur et pouvant conserver une humidité constante en été. Cette dernière condition surtout est indispensable et si le sol n'y satisfait pas d'une manière naturelle, on y supplée au moyen de l'arrosage ou de l'irrigation.

La question de l'ameublissement a aussi une grande importance et si le terrain n'est pas par lui-même friable, il faut multiplier les façons, labours, hersages et roulages, jusqu'à ce qu'on ait obtenu l'effet désiré.

Quant à la richesse du sol, nous devons remarquer que les gros produits ne sont obtenus que sur les terrains où l'on a déposé de grosses fumures, ou sur ceux qui ont été enrichis par les cultures précédentes.

Préparation du sol. — Si l'on sème la citrouille dans une terre naturellement friable, la préparation sera facile. Ainsi un labour de 7 pouces de profondeur environ donné à l'automne, un hersage au printemps, un coup de scarificateur ou un léger labour suivis d'un second hersage au moment de l'ensemencement rendront l'ameublissement complet. Si le sol est léger on se dispensera de faire un labour d'automne, on le gardera pour le printemps, parce que sur ces terrains les labours faits avant l'hiver ne peuvent avoir que de très-mauvais effets pour la végétation.

future ; car, en général, les principes nutritifs contenus dans ces sols sont chariés hors de la portée des plantes par les eaux provenant de la fonte des neiges ; c'est-à-dire que, pour nous servir du langage expressif de nos cultivateurs, les labours d'automne dégraisent les terres légères et sablonneuses.

Engrais.—Les substances qui paraissent avoir le plus d'effets pour donner une grande vigueur à la citrouille sont le fumier de ferme et surtout celui de vache, les cendres vives et lessivées, les os en poudre, la colombine (fiénte de pigeon), les matières fécales, etc.

L'expérience semble avoir démontré que pour obtenir de la plante que nous étudions un rendement considérable, il est nécessaire d'employer pour fumure environ 20,000 livres de fumier soit près de 30 voyages par arpent. Ce volume d'engrais ne devra pas être répandu en couche mince sur toute la surface du champ, car dans ce cas, il ne suffirait pas pour le fumer convenablement, bien au contraire on devra le déposer aux endroits que devront occuper les racines de la plante, comme nous le verrons prochainement. Alors celle-ci pourra absorber, tout à son aise, une masse considérable de principes alimentaires.

Toutefois il est digne de remarque que c'est seulement pendant sa première végétation, pendant sa jeunesse, que la plante tire du sol la plus forte partie de ses éléments nutritifs. Tandis que dans un âge plus avancé, elle entre dans la catégorie d'un grand nombre de végétaux, comme le trèfle, la luzerne, les pois qui mettent l'atmosphère à contribution pour se nourrir ; c'est-à-dire qui puisent dans l'air, au moyen de leurs larges feuilles, des substances que d'autres ne prennent que dans le sol. Les premières doivent donc sous ce rapport être moins épuisantes que les dernières. Si la citrouille est si exigeante dans son premier âge, on la voit bien plus tard changer sa manière d'agir, tellement qu'à la fin de sa végétation elle a vraisemblablement laissé le terrain plus riche qu'auparavant, non pas précisément parce qu'elle ne s'est servi du sol que pour y consolider ses racines, ce serait aller trop loin, mais parce qu'elle lui a laissé de nombreux débris. Ces débris lui rendent plus de substances utiles que la plante n'en avait absorbées pendant sa première végétation. C'est pourquoi nous pourrions en toute sûreté appliquer à la citrouille l'épithète de plante améliorante.

Choix de la semence.—Le cultivateur peut et doit récolter lui-même sa graine de citrouille, car il est ainsi plus certain d'avoir des semences appartenant à la variété qui lui semble la meilleure. Dans ce but il conservera les fruits les plus beaux et les plus complètement mûrs.

Il est bon de noter en passant que les différentes variétés de citrouilles s'entre-fécondent très-facilement ; il en résulte des produits croisés qui n'ont souvent que très-peu de valeur ; il faudra se mettre en garde contre cet accident et ne conserver pour la graine que les fruits qui se sont développés loin des autres variétés. Dans un même fruit on obtient des graines très-recommandables, tandis que d'autres doivent être rejetées. Ainsi on préférera celles qui se rapprochent de la partie supérieure de la citrouille et qui ont bien reçu l'influence du soleil ; mais celles qui sont attachées à la partie de la citrouille portant sur le sol, lui est très-inférieure en qualité, et dans la plupart des cas il sera préférable de la mettre de côté.

La graine de citrouille peut conserver sa faculté germinative pendant plusieurs années ; on a vu germer des graines âgées de dix ans. Mais ce sont des exceptions, il vaut donc mieux ne pas leur accorder trop de confiance, et semer des graines plus jeunes. Cependant, avec les graines de la récolte précédente, on a, il est vrai, une germination très-rapide et une végétation des plus vigoureuses ; mais les plantes qui en proviennent se mettent moins facilement à fruit, ce qui retarde beaucoup la maturité. Aussi est-il plus convenable de se servir de graines plus âgées,

de deux ans par exemple. On n'emploiera pour la semence que celles qui sont bien conformées et bien pleines ; puis on les fera tremper dans l'eau tiède pendant environ 24 heures avant de les semer.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Les séances du parlement de Québec n'ont encore été marquées par rien de bien saillant : elles sont courtes et généralement calmes.

D'après les comptes publics pour l'année fiscale, la province de Québec aurait un surplus de \$818,216.

Le célèbre M. Howe, qui s'est si fort remué afin d'amener la rupture du pacte fédéral, a enfin fait sa paix avec l'ordre de choses établi : il a été nommé depuis peu président du Conseil Exécutif.

Le *Montreal News* annonce que la métropole serait décidée à retirer toutes ses troupes du Canada, à l'exception de trois régiments d'infanterie et d'un régiment d'artillerie.

On pense que Sir G. E. Cartier sera de retour en Canada, le 15 février.

Son Excellence le Gouverneur-général est venu en visite à Montréal, et la corporation de cette ville lui a donné, il y a eu lundi huit jours, un superbe dîner à l'hôtel St. Lawrence. Ce dîner, dit-on, a été un véritable succès.

Jeudi dernier, le 4 du courant, a eu lieu à Kamouraska l'appel nominal. Il faisait une véritable tempête ce jour-là. Aussi les candidats, qui sont MM. A. B. Routhier et C. A. P. Pelletier, pour les Communes ; M. Chs. Roy et l'hon. Letellier de St. Just, pour la Chambre locale, n'ont-ils pu parler que quelques minutes chacun. Tout s'est passé fort paisiblement, et la grande affaire pour ceux qui s'étaient rendus à l'assemblée a été de savoir comment retourner au logis, car les chemins étaient devenus quasi impraticables ; la neige tombait si épaisse qu'on ne voyait qu'à quelques pas devant soi.

Nous lisons, dans une lettre de Londres adressée au journal *l'Univers*, les intéressants détails qui suivent sur le développement de la religion catholique en Angleterre :

« En 1792, il n'y avait pas trente chapelles catholiques dans toute la Grande-Bretagne et pas un seul collège. En 1845, c'est-à-dire il y a vingt-trois ans, on comptait 582 chapelles, 757 prêtres, 11 collèges, 31 couvents, et 3 monastères. Cette année nous offre un total de 1,438 prêtres, et 19 collèges, y compris les écoles préparatoires. Ainsi, en moins d'un quart de siècle, le chiffre des établissements religieux et des prêtres s'est doublé. En 1838, on ne comptait en Angleterre qu'un seul prêtre catholique ayant appartenu au clergé anglican, l'honorable Georges Spencer. Aujourd'hui, dans le seul diocèse de Westminster, on en compte trente-cinq ou quarante, et plus de deux cents habitent des missions ou collèges de la province. »

A ces détails ajoutons que, pendant l'année 1868, l'Angleterre a vu le catholicisme ramener dans son sein 2,200 personnes appartenant généralement aux classes élevées ou instruites de la société. La moitié de ces conversions s'est opérée à Londres même, et le reste dans les provinces.

On lit encore sur *l'Univers* dans une autre lettre de Londres :

« En Écosse, l'état des choses est le même que l'année dernière, où l'on comptait 201 prêtres et 201 églises ou chapelles. Cette situation dure malheureusement depuis plusieurs années. Les seuls progrès du catholicisme, dans cette contrée, ont été l'établissement des couvents de femmes. . . . Aujourd'hui, le

nombre en est de 17, appartenant tous à des ordres non cloîtrés, qui s'occupent spécialement d'œuvres de charité et d'enseignement."

Pie IX vient d'adresser un bref à Mlle Marie de Gentelles à l'occasion d'un livre qu'elle a publié sur les abus du luxe et de la toilette chez les personnes de son sexe. Nous ne pouvons en donner que quelques extraits. Voici en quels termes le Saint-Père parle de ce pernicieux fléau du luxe qui étend partout ses ravages :

" C'est lui qui par les soins recherchés du corps et de la chevelure, soins qu'on renouvelle même plusieurs fois le jour, c'est lui qui absorbe le temps qu'on devrait consacrer aux œuvres de piété et de charité, et aux devoirs de la famille; c'est lui qui provoque aux réunions brillantes, aux promenades publiques et aux spectacles; c'est lui qui apprend à courir de maison en maison, sous prétexte de devoirs à remplir, et à s'y livrer à l'oisiveté, à la curiosité, aux conversations indiscrettes.

" C'est lui qui sert d'aliment aux mauvais désirs, lui qui consume les ressources que l'on devrait réserver pour ses enfants, et enlève à l'indigence les secours qui lui viendraient si à propos.

" C'est lui qui souvent désunit les époux, et, plus souvent encore, empêche la conclusion des mariages; car il se trouve à peine des hommes qui consentent à se charger d'une si énorme dépense.

" Fasse le ciel qu'un grand nombre de femmes s'unissent à vous pour détourner d'elles-mêmes, de leurs proches et de la patrie la cause de tant de maux, et que, par leur exemple, elles apprennent aux autres à rejeter loin d'elles tout ce qui dépasse le soin d'une parure honnête! Que toutes se persuadent bien que, pour se concilier l'estime et l'affection de leurs maris, elles n'ont pas besoin de coiffures si coûteuses, de toilettes si splendides, mais bien plutôt de cultiver la vertu; car toute leur gloire vient du dedans. C'est la grâce ajoutée à la grâce que la femme sainte et pudique. Seule enfin elle recueillera des éloges, la femme qui craint le Seigneur."

Mgr. Mercurelli a adressé, au nom du Saint-Père, un bref à M. l'abbé Charbonnel, à l'occasion du recueil qu'il a fait des *Pensées de M. Louis Veillot*. Assurément, l'infatigable et illustre rédacteur-en-chef de l'*Univers* reçoit là le plus noble et le plus puissant encouragement qu'il soit possible d'espérer. Aussi la *Revue de Dublin* dit-elle en reproduisant ce bref :

" Il est bien connu que M. Veillot est le principal adversaire (dans la presse) du catholicisme libéral français. Et ce que Pie IX distingue dans son approbation, ce sont précisément celles des œuvres de M. Veillot qui se rapportent " à la société religieuse et civile," et " aux opinions par lesquelles on cherche maintenant à miner les fondations religieuses de la société," et dans lesquelles l'écrivain français a particulièrement attaqué ce système absurde et anti-catholique.

" Nous pensons que c'est une chose comparativement rare, que le Saint-Père exprime sans réserve son estime pour une publication, comme il vient de le faire pour celle-ci, et comme il l'a fait pour la réponse de M. de Beaulieu à M. de Montalembert, au sujet de l'*Eglise libre dans un Etat libre*."

Parlant des préparatifs matériels du prochain Concile, M. J. Chantrel s'exprime ainsi dans la *Revue du Monde catholique* :

" La question du local est actuellement résolue; c'est le 8 décembre que le Saint-Père a pris sa détermination à ce sujet et c'est dans la basilique de Saint-Pierre, justement appelée la cathédrale du monde catholique, que se réuniront les Pères; le concile sera bien le concile du Vatican.

" On sait qu'il y a, dans un concile œcuménique, deux sortes de sessions ou séances: les sessions privées, qui se composent

de différentes commissions ou congrégations, et les sessions générales, qui se composent de tous les évêques et de tous ceux qui, par droit ou par privilège, sont appelés à siéger comme juges et à voter. Le Saint-Père a décidé que les sessions particulières se tiendraient dans la grande loggia de la façade de Saint-Pierre, où a lieu la cérémonie de la Cène. Les sessions générales se tiendront dans le transept, où a lieu, le Jeudi-saint, la cérémonie du lavement des pieds. On a calculé, et cela ne surprendra pas ceux qui connaissent les vastes proportions de Saint-Pierre, que l'espace réservé aux sessions générales pourrait facilement contenir deux mille personnes.

" Les travaux commenceront prochainement; Pie IX veut que tout soit digne de la grande assemblée qui va se tenir, et il n'est pas douteux que les dépenses du concile ne soient très-considérables."

Trois mille chrétiens viennent d'être martyrisés en Corée. On dit que trois néophytes seuls ont renié la foi et qu'il n'y a plus un prêtre dans le pays. Quelques hommes dévoués ont cependant trouvé moyen de franchir la Mer Jaune et sont venus à Chang-Hai demander de nouveaux missionnaires. C'est bien le lieu de dire ici que si l'Eglise a la douleur de voir des milliers d'hommes se ruër avec impiété contre tout ce qui est auguste et saint, parce qu'ils veulent vivre d'une vie tout animale, d'un autre côté, elle a l'ineffable consolation d'en voir des milliers d'autres laver leurs robes dans le sang de l'Agneau et s'élançant dans les splendeurs de l'éternité.

Nous lisons sur la *Gazette de St.-Hyacinthe* du 1^{er} février :

" Il est reconnu, en Canada, comme en Angleterre, que le peuple est la source du pouvoir, mais comme chaque citoyen ne peut gouverner, l'on a trouvé que le meilleur moyen de conserver au peuple le pouvoir dont il dispose, était de faire " élire, par lui, des représentants."

Ce que dit ici la *Gazette* est une grave erreur, une grosse absurdité. Une grave erreur, car ces paroles sont en contradiction formelle avec l'Ecriture, qui dit que la source du pouvoir est, non pas le peuple, mais Dieu seul: *omnis potestas à Deo*, tout pouvoir vient de Dieu. Une grosse absurdité, car la doctrine que professe la *Gazette* suppose que celui qui exerce le pouvoir est le même que celui sur lequel ce pouvoir est exercé; en d'autres termes, que celui qui commande n'a pas à qui commander, si ce n'est à lui-même, qu'il s'obéit à lui-même; en d'autres termes encore, que le pouvoir est en même temps la soumission; le souverain, le sujet. On ne peut certes rien imaginer de plus monstrueux. Quant à ce que fait le peuple lorsqu'il élit ceux qu'on nomme ses représentants, la *Gazette* semble n'avoir pas là-dessus les notions les plus élémentaires. Il importe donc de lui dire que le peuple n'exerce alors aucun acte d'autorité: il ne fait que désigner ceux en qui viendra résider l'autorité, et cette autorité descend du ciel.

Notre organisation agricole

(2nd article.— Voir No. du 4 février.)

On lit dans la *Minerve* du 30 janvier :

" L'Honorable L. Archambault, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics est sur le point de terminer son projet de bill de l'Agriculture et les sociétés de Colonisation. L'on attend des changements importants.

" C'est ainsi que l'on va voir condamner une institution à peu près inutile, la Chambre d'Agriculture, à l'existence de laquelle tous les gens qui la connaissent le mieux ont fini par s'opposer. Sous l'ancien gouvernement, alors que toutes les affaires du pays, grandes, moyennes et petites, devaient rayonner du même foyer, les hommes placés à la tête du

gouvernement se voyaient tellement accablés de besogne qu'ils étaient forcés de pratiquer la décentralisation pour la meilleure disposition des détails, par des hommes ayant la spécialité de ces choses-là. C'est ainsi qu'ils ont créé la Chambre d'agriculture, espèce de commission agricole chargée de surveiller de plus près les intérêts de l'agriculture. Mais il existait un vice fondamental dans la constitution de cette Chambre : c'était sa complète soustraction à tout contrôle sérieux, son indépendance de tous les pouvoirs dans l'Etat. Il est bien vrai que les membres devaient subir une espèce d'élection parmi les sociétés d'agriculture ; mais les distances entre le candidat et les électeurs, l'insouciance des électeurs, l'impossibilité de juger des hommes qui ne leur rendaient, du reste, aucun compte, donnaient à cette élection toute la signification d'une dérision. La Chambre ne pouvait paraître avoir tort, attendu que personne ne prenait la peine de faire la comparaison entre ce qu'elle avait fait et ce qu'elle aurait dû faire. Il est évident que, sans point de comparaison, il n'y avait guère de reproches à lui adresser.

" D'un autre côté, cette Chambre n'était nullement responsable de ses actes au gouvernement, qui avait les mains liées, ni à la législature qui n'a pas de juridiction sur elle. Ses fautes devenaient donc irrémédiables et les sociétés d'agriculture viennent d'en faire une triste expérience dans leurs commandes pour l'importation du blé d'Odessa. Nous avons déjà eu l'occasion de dénoncer la gigantesque spéculation de M. Perrault et la connivence de la Chambre d'Agriculture qui a voté une piastre par minot. M. Perrault n'a pas trouvé, dans tout le pays, un ami assez courageux pour le défendre au mérite, et les membres de la chambre qui ont voté pour lui n'ont pas jugé à propos, non plus, de se disculper. Nous nous sommes assurés, auprès de presque tous les marchands à commission de Montréal, du prix réel du blé d'Odessa livrable à Montréal. Après avoir établi que les blés d'Odessa emmagasinés à Liverpool et à Marseille ne pouvaient servir à la semence, attendu que la dessiccation à la vapeur en a éteint les propriétés germinatives, ils ont fait la proportion du surcroît de dépenses qu'occasionnerait un choix sur de bon blé de semence dans les campagnes même d'Odessa et ils nous ont donné le résultat suivant :

	\$	Cts.
1000 Boisseaux de blé de 60 lbs livrés à bord sans frais à Odessa, à \$1.35.....	1350	00
500 Sacs à 0.35.....	175	00
Assurance sur \$1600, 3 0/0.....	48	00
Commission d'achat sur \$1573, 2 1/2 0/0.....	39	38
Fret d'Odessa à Liverpool, 1000 minots à 20cts..	200	00
Frais du transbordement à Liverpool, 1000 minots à 10 cts.....	100	00
Assurance de Liverpool à Montréal, 2000, 2 0/0..	40	00
Fret de Liverpool à Montréal, 1000 boisseaux à 30 cts.....	300	00
Droits de quaiage à Montréal 25cts par 100 minots	2	50
	\$2254	88

" Ce serait donc \$2.25 par minot, livré à Montréal et toutes les sociétés d'agriculture qui désireraient en avoir pour l'an prochain, seraient sûres d'en obtenir d'excellent à ce prix. Cet inconcevable entêtement de la Chambre d'agriculture à favoriser la spéculation de M. Perrault est une preuve de son inefficacité. Il y a des hommes honorables, pratiques et intelligents dans cette Chambre ; ce n'est pas à eux qu'il faut s'en prendre, c'est au système. La capacité pourra toujours être utilisée.

" La Chambre d'agriculture a également été malheureuse dans l'administration des expositions provinciales. Soit incurie, soit mauvaise volonté de sa part, les exposants lésés n'ont pas reçu du tribunal d'appel la protection nécessaire. La dernière

exposition a occasionné d'innombrables plaintes, et les meilleurs producteurs sont partis découragés, bien décidés à ne plus affronter les injustices de ce système. Nous aurions fini par constater la réduction de ces expositions à l'état d'insignifiance.

" Aujourd'hui, le gouvernement local, sorti des entraves du brouhaha et de la confusion politiques, a le loisir de s'occuper de cette importante question. Cette dangereuse décentralisation n'a plus ni excuse, ni raison d'être, et il est temps qu'une tête responsable paraisse dans l'administration de ce corps.

" L'abolition de cette Chambre est donc une affaire décidée. Il faudra lui substituer une organisation basée sur un nouveau principe et affiliée au département de l'agriculture. Ce sera un conseil agricole, composé de vingt ou trente membres choisis par le gouvernement même parmi les agriculteurs les plus distingués du pays. Comme il n'y aura guère à craindre les effets de la politique dans cette organisation, il n'est pas possible de supposer que le gouvernement puisse faire une distinction et se dispenser d'appeler à ce conseil les hommes les mieux qualifiés dans les deux partis. Ce conseil délibérera sur les besoins de l'agriculture, adoptera les mesures nécessaires ; mais il faudra toujours qu'il reçoive l'approbation du gouvernement, qui sera responsable de ses décisions.

" Ce sont les sociétés d'agriculture qui gagneront d'abord à cette simplification des rouages. Elles seront plus proches du gouvernement pour lui faire comprendre leurs besoins, et en recevant plus directement de lui les fonds dont les demandes faisaient souvent escabeau auparavant dans les bureaux de la Chambre pendant des mois entiers, elles auront le moyen d'expédier plus promptement les affaires....."

Nous nous permettrons d'abord une petite rectification. Le conseil de l'agriculture se composera de onze à quinze membres au plus, au lieu de vingt à trente.

Nous ferons ensuite remarquer que la Chambre d'agriculture n'a pas été une institution inutile. Elle peut montrer un état de bons services rendus à la cause agricole. Elle a fait tout le bien qu'elle a pu avec les moyens à sa disposition. Le vice de sa constitution n'a pas toujours permis à ses membres de faire tout ce qu'ils auraient voulu dans l'intérêt du progrès agricole. Plus d'une fois l'intrigue s'est introduite dans les élections. Exposée depuis longtemps aux surprises d'un intrigant, elle a perdu tout son prestige. Mais les hommes honorables qui en ont fait partie et qui se sont toujours montrés zélés pour l'avancement de l'agriculture ne méritent aucun reproche. Le public ignore ce qu'ils ont eu à souffrir. Le digne président le Major Campbell, C. B., a fini par se retirer sous la pression d'un insurmontable dégoût.

Si aujourd'hui la Chambre d'agriculture est devenue par la force des choses un rouage inutile dans notre organisation agricole, parce qu'elle n'a plus sa raison d'être, cela est dû à la position nouvelle faite par la constitution au Gouvernement qui a la haute main sur tout ce qui a rapport à la direction de l'agriculture. Il ne faut pas pour cela cesser d'être juste ni lui jeter la pierre parce qu'elle ne peut plus se défendre. Soyons lui reconnaissants pour le bien qu'elle a fait, mais ne lui reprochons pas celui qu'elle n'a pu faire.

Qu'il y ait eu des mécontents à la dernière exposition provinciale, cela est tout naturel. Il y en aura toujours. Les exposants qui ne reçoivent rien du jury ne sont jamais aussi satisfaits que ceux qui partagent ses récompenses.

Toutefois il y a eu des plaintes fondées, nous le savons bien. La Chambre y a fait droit quand elles sont venues à sa connaissance. Les appels soumis à son bureau ont toujours reçu l'attention qui leur était due.

La Chambre ne doit pas porter seule toute la responsabilité

de l'organisation des concours provinciaux, puisque cette organisation est due à un comité dont la plupart des membres sont choisis en dehors de la Chambre, parmi les citoyens les plus respectables et les mieux qualifiés des villes où se tiennent les concours.

Depuis bien des années nos concours provinciaux ont eu de grands succès. La Chambre n'a négligé aucune démarche pour donner satisfaction au public. On a toujours vu son président, le Major Campbell, et son secrétaire le Dr. Geo. Leclère, faire honneur à leur haute position.

Les changements survenus dans notre état politique rendaient nécessaire une organisation nouvelle dans notre agriculture. Le projet de loi qui va bientôt être soumis aux délibérations de la Législature, donnera à tous une légitime satisfaction, nous l'espérons. Les deux seuls points sur lesquels il est possible qu'il y ait quelque divergence d'opinions sont 1o. le huit par cent sur l'octroi des sociétés d'agriculture pour soutenir les écoles d'agriculture; 2o. la nomination des membres du Conseil de l'agriculture par le Gouvernement.

Le huit par cent, comme nous l'avons fait voir dans la Gazette de la semaine dernière, ne peut pas soulever d'objection sérieuse, puis que les sociétés d'agriculture recevront autant que dans les dernières années.

Les sociétés ne pourront pas se plaindre non plus de rester étrangères au choix des membres du Conseil. Elles savent très-bien que sur les quatre noms qu'on leur présentait tous les ans pour l'élection des membres de la Chambre d'agriculture, trois au moins étaient inconnus à la plupart d'entre elles. L'embarras devenait plus grand quand elles se trouvaient en présence de deux ou trois listes envoyées par la cabale ou l'intrigue, sans nom responsable. Nous avons eu l'expérience personnelle de ces embarras pendant douze ans. Les sociétés d'agriculture sont trop éloignées les unes des autres pour pouvoir se concerter et s'entendre sur les meilleurs choix à faire. Le Gouvernement est infiniment mieux placé pour choisir des hommes les plus capables. Comme il est responsable des actes du Conseil il a tout l'intérêt du monde à y appeler les hommes possédant la confiance du public agricole, à quelque parti politique qu'ils appartiennent. Le favoritisme politique n'est donc pas à craindre.

Petite chronique agricole

Nous avons eu mercredi soir et jeudi de la semaine dernière une sérieuse tempête de neige. Le vent soufflait violemment du nord-est. La quantité de neige tombée est considérable. Les chemins ont été tellement encombrés qu'il était presque impossible d'y passer. Les chars n'ont pu nous apporter la malle de Québec que vendredi soir. C'est le premier obstacle causé par la neige à la voie ferrée cet hiver, mais nous n'assurons rien pour l'avenir, ferrier et mars ont la mauvaise habitude de taquiner le Grand-Tronc. Quoiqu'il arrive, nos cultivateurs auront au moins la consolation de voir maintenant leurs champs mieux protégés contre la rigueur du froid.

Présentement le temps est au beau, et les chemins s'améliorent journellement.

Nous apprenons de source certaine que le Révd. M. Jos. Pelletier, curé de St.-Louis, N.-B., qui cultive depuis deux ans les patates *Garnet Chili*, a récolté cet automne, de la semence de onze minots, 210 minots. C'est assurément un bon rendement qui prouve que nous avons bien fait d'encourager cette culture. En outre, ces patates, au témoignage de ceux qui les cultivent, ont l'avantage de se conserver très-bien.

M. Pelletier qui travaille depuis plusieurs années au bien spirituel des Acadiens, ne manque jamais l'occasion de leur rendre d'importants services du côté de la vie matérielle. L'automne

dernier encore il était à la tête de ce beau mouvement que l'on remarquait dans la jeunesse acadienne de St.-Louis vers la colonisation. Il les encourageait puissamment à s'emparer des terres offertes par le Gouvernement à des conditions libérales, mettant sous leurs yeux le courage héroïque de leurs ancêtres éprouvés par la persécution, et leur faisant entrevoir dans un avenir assez prochain la récompense de leurs travaux de défrichement. C'était là plus qu'une œuvre patriotique, c'était un acte religieux, car les Acadiens ne conserveront leur foi et leur nationalité qu'autant qu'ils vivront unis.

On nous informe que M. Atchez Mousseau, de Berthier (en haut), a fait une acquisition d'animaux de race améliorée pour la valeur de \$400. M. Mousseau est un ami du progrès, il en donne un bon exemple qui mérite d'être signalé. L'été dernier il a acheté de M. Cochrane une superbe vache du sang Devon-hire et Durham pesant à peu près 1500 livres, et qui lui coûte \$88. La dite vache lui a donné en juillet dernier une belle génisse, provenant du taureau Hereford, du troupeau de M. Cochrane, qui a remporté le premier prix à l'Exposition de Montréal, pour laquelle il a refusé \$40 à l'âge d'un mois.

De plus, cet automne, ce Monsieur a acheté de M. Ad. Ste-Marie deux brebis Cotswold, d'un an, du prix de \$150, et un agneau de la valeur de \$40. Aussi deux autres brebis de \$60 provenant du troupeau de M. Brosseau de Laprairie, ainsi que six agnelles Leicester-Cotswold pour \$74.

Voilà comment agit un homme qui sait apprécier la valeur d'un troupeau de race choisie. Il ne craint pas de faire les déboursés nécessaires, parce qu'il comprend que l'argent ainsi dépensé n'est point un argent perdu. M. Mousseau n'aura pas à se repentir de la bonne acquisition qu'il a faite. Puisse le bon exemple qu'il vient de donner avoir des imitateurs!

RECETTE AGRICOLE

La chaux dans les yeux

Il y a plusieurs années, dit l'*Indicateur de Mayence*, un ouvrier maçon de notre ville reçut dans l'œil quelques gouttes de chaux pendant qu'il travaillait à Péteindre, et resta borgne. Occupé du même travail, ce malheureux ouvrier a tout récemment éprouvé un accident semblable à l'autre œil, de sorte qu'il est à peu près aveugle aujourd'hui. Nous croyons devoir publier ici le moyen que la science enseigne pour remédier à ces accidents: c'est de laver l'intérieur de l'œil blessé avec de l'eau fortement sucrée, en la faisant glisser goutte à goutte sous les paupières. L'eau sucrée a la propriété de dissoudre et d'entraîner la chaux, et par conséquent de prévenir les désordres immenses que causerait ce caustique puissant dans l'organe de la vue. Nous ne saurions trop engager les ouvriers, les entrepreneurs, les maîtres, tout le monde enfin, à ne pas négliger le remède si simple que nous venons d'indiquer.

FEUILLETON

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

X

Une conversation intéressante.

(Suite.)

La baronne Hamelin promet une bonne récompense à ceux qui découvriront ce qu'étaient devenus les frères Schwartz, et elle mit à l'abri du besoin les familles que ces malheureux laissaient après eux.

— Et apprit-on quel avait été leur destin? demanda Henri de Brabant.

— Jamais, répondit Tremplin. Quelques-uns de leurs anciens

camarades furent arrêtés; mais les plus vigoureuses recherches de la part des officiers de justice ne révélèrent contre eux aucune preuve à l'appui de l'accusation. Ils furent, en conséquence, mis en liberté, et la baronne, avec sa générosité habituelle, les indemnisa largement de l'emprisonnement auquel ils avaient été soumis durant leur prévention.

— Et, cependant, s'écria le chevalier, on devait être généralement persuadé que ces hommes avaient tué les trois frères par jalousie.

— Je me souviens qu'il y avait alors une foule d'opinions contradictoires, dit l'aubergiste. Il y a encore des gens qui croient à la culpabilité des accusés et qui ont blâmé la baronne de sa générosité; d'autres ont prétendu que les frères Schwartz ont fort bien pu n'avoir point été assassinés, et qu'ils se soient enfuis après avoir trouvé un trésor dans le château ou avoir commis quelque autre vol. Je me souviens aussi que le bruit courut que les trois frères avaient été rencontrés et reconnus, conduits par des cavaliers masqués, la nuit même qui suivit leur mystérieuse disparition, et à plusieurs lieues de Prague; d'autres personnes déclarèrent encore qu'on les avait vus une seconde fois, dans le voisinage du château de Rotenberg, qui est à trois bonnes journées d'ici.

— Le château de Rotenberg! exclama le chevalier.

— Silence! ne parlez pas si haut, je vous en supplie! dit maître Tremplin d'un ton d'anxiété.

— Pourquoi craignez-vous qu'on m'entende prononcer le nom de Rotenberg? demanda le chevalier, Henri de Brabant.

— Simplement parce que le baron de Rotenberg est en ce moment sous mon toit, répondit Tremplin, il occupe l'appartement au-dessus de celui-ci.

— Ah! alors je pourrai lui faire remettre une lettre dont je suis porteur et qui lui est adressée, observa Henri. Vous me parliez tout à l'heure des bruits que l'on avait fait courir au sujet de la mystérieuse disparition des frères Schwartz, est-il admis comme vrai qu'on les ait vus gardés par des cavaliers masqués?

— On ne fit pas beaucoup attention à ces rumeurs, répondit Tremplin, d'autant qu'il était difficile de remonter à leur origine. Pour ma part, je ne savais que penser; mais douze ans se sont écoulés depuis lors, et...

— Et naturellement vos impressions sont moins fraîches et moins vives, dit le chevalier. Rien n'a jamais pu faire deviner quel pouvait avoir été le sort de ces trois hommes?

— Rien, jamais, répondit Tremplin.

— Cela était, en effet, bien mystérieux, fit remarquer notre héros. Maintenant, mon digne hôte, ajouta-t-il, permettez-moi de vous adresser quelques questions sur un autre sujet. Que pensent les habitants de Prague au sujet de la position de la capitale et de leur patrie?

— Parlons d'abord de la capitale, répondit Tremplin. Jusqu'à ces derniers temps, Zitzka et ses Taborites ont campé sous les murs de la ville, et nous ont fait la loi. Mais ayant appris que les provinces du sud se révoltaient, Zitzka a marché dans cette direction avec ses troupes. On assure que non-seulement il a rétabli l'ordre, mais que le nombre de ses partisans s'est grandement accru. Dès qu'il a eu quitté le voisinage de Prague, les plus puissants seigneurs du pays y sont rentrés; et ayant réuni des troupes en assez grand nombre pour se défendre, ils ont résolu de tenir un conseil auquel ils ont convié différents Etats voisins. Chose étrange, Zitzka n'a rien fait pour s'opposer à cette réunion, quoiqu'elle soit dirigée entre lui et son autorité, et tandis que certains considèrent sa conduite comme une preuve de faiblesse, d'autres tremblent qu'il ne tombe sur la ville avec la soudaineté d'un coup de tonnerre.

— Et qu'elle est votre opinion, à vous, monsieur Tremplin? demanda Henri de Brabant.

— Je suis de l'avis de ces derniers, répondit l'hôtelier, parce que je sais que Jean Zitzka n'est point un lâche. Il a un motif pour tout ce qu'il fait, et son inactivité est certainement méditée. En un mot, seigneur chevalier, ajouta Tremplin en baissant la voix, je crains que Zitzka ne laisse les seigneurs s'assembler qu'afin de les prendre tous d'un coup de filet.

— Ah! ce n'est pas improbable! exclama Henri de Brabant, qui avait présent à l'esprit la conversation qu'il avait eue la veille avec le chef taborite.

— La ville de Prague, continua l'aubergiste, est assez tranquille en ce moment; la présence des seigneurs et de leurs partisans suffit pour maintenir l'ordre; mais les affaires et le commerce sont dans un triste état. Nous attendons avec anxiété le grand jour, le 2 août, date de la réunion du conseil, et qui décidera de la destinée du pays.

— Et dans les provinces... quel est l'état de l'opinion? demanda le chevalier.

— Le parti des seigneurs est plus puissant là qu'ailleurs, répondit Tremplin. Oh! mon Dieu, exclama l'aubergiste avec une explosion soudaine de sentiment, si la guerre allait éclater, quel épouvantable malheur!

— Vous avez raison, dit le chevalier, et l'on doit tout faire pour l'empêcher. Mais dites-moi, savez-vous ce qu'est devenu l'enfant unique du roi Wenzel, la princesse Elizabeth?

— Hélas! la malheureuse princesse a été contrainte de se cacher dans quelque retraite ignorée, répondit l'hôtelier; et même ses meilleurs amis et ses serviteurs les plus dévoués ignorent le lieu de sa résidence.

— Mais à qui a-t-elle été confiée? demanda Henri de Brabant, curieux de savoir, s'il était possible, si l'on était au courant des relations que M. Cyprien prétendait avoir existé entre lui et l'ancien monarque.

— Tout ce qui concerne la pauvre jeune princesse est entourée de mystère, répondit l'hôtelier. A l'époque où mourut son père, la plus grande agitation régnait à Prague, et c'est à peine si l'on s'est aperçu de sa disparition.

— Est-il vrai que Jean Zitzka a été poussé par certaines injures personnelles à lever l'étendard de la révolte? demanda le chevalier.

— On a prétendu qu'il y avait quelque chose comme cela, répliqua maître Tremplin, mais je ne saurais préciser aucun détail. Je crois cependant qu'une sœur ou une cousine qu'il avait fut victime d'un outrage... et que c'est de là qu'est né son antagonisme contre ceux qui étaient autrefois ses amis. Il faut aussi que je vous dise, continua l'aubergiste, que Zitzka a toujours été regardé comme un personnage étrange, mystérieux, même du temps où il était chambellan du roi Wenzel. Bien certainement il a dû éprouver dans sa jeunesse des chagrins et des déceptions qui sont cause de sa misanthropie. Il est brave jusqu'à la témérité, et il était jadis célèbre pour sa générosité et son bon cœur.

— Ainsi, d'après vous, Zitzka ne s'est jamais marié? dit le chevalier.

— C'est du moins l'opinion générale, répondit Tremplin.

— Mais il a des parents, des sœurs, des nièces, observa Henri de Brabant.

— Je suis porté à croire qu'on n'a à ce sujet que des présomptions, répondit l'hôtelier. La vérité est qu'on ne sait rien ou presque rien de l'histoire privée de Zitzka.

— Avez-vous jamais entendu dire, demanda le chevalier, qu'il y a dans le camp des Taborites une très-belle femme dont le nom et l'origine sont singulièrement mystérieux, et qui exerce sur eux une très-grande influence?

— Votre Excellence fait allusion à l'être étrange et incompréhensible qu'on appelle Satanais, dit Tremplin, dont la figure prit tout-à-coup une expression sérieuse. Personne ne sait qui elle est, d'où elle vient, ni comment ont commencé ses relations avec les Taborites. Personne ne pourrait dire si elle est de chair et d'os comme nous, ou si elle ne cache pas plutôt un démon sous le corps d'une femme. Je ne l'ai jamais vue, et j'espère bien ne jamais la rencontrer, continua Tremplin en faisant le signe de la croix, car on assure que ses yeux brûlent comme des charbons ardents. Et puis, son nom, seigneur chevalier, ce nom terrible ajouta-t-il en frissonnant; ne vous semble pas qu'elle mérite bien d'être la fille de Satan?

— Avez-vous jamais ouï dire qu'elle ait quelque'un de ses parents avec elle, une sœur, par exemple?

— Non, jamais, répondit Tremplin d'un ton solennel. C'est bien assez d'un démon comme elle pour bouleverser toute la chrétienté. Non, seigneur chevalier, Satanais n'a point de sœur, autrement je l'aurais appris de l'un ou l'autre des nombreux voyageurs qui descendent au Faucon-d'Or.

— Acceptez tous mes remerciements, mon cher hôte, pour le

plaisir que m'a procuré votre conversation, dit le chevalier. Je ne vous retiendrai pas plus longtemps, car je me suis aperçu que votre maison est considérable, et qu'elle doit réclamer toute votre attention. Pourtant, je vous prierais d'aller porter cette lettre au baron de Rotenberg, ajouta le chevalier en tirant de sa poche la messive que lui avait confiée le jeune Rodolphe.

Tremplin la prit, s'inclina, et sortit pour aller s'acquitter de sa commission.

XI

Un soupçon mal fondé.

Tandis que la conversation que nous venons de rapporter avait lieu entre le chevalier Henri de Brabant et le maître du Faucon-d'or, un dialogue d'une nature pour le moins aussi intéressante s'engageait dans un appartement à l'étage supérieur.

D'un côté d'une table était assis un homme de haute taille, au teint bruni, à l'air hautain et dédaigneux. Il approchait de la cinquantaine, mais c'est à peine si l'on remarquait un cheveu gris sur sa tête abondamment pourvue; des sourcils épais et énormes moustaches ajoutaient encore à son aspect farouche. Il était richement vêtu; son pourpoint était magnifiquement brodé et orné de pierres précieuses. La poignée de sa dague et de son épée était enrichie de diamants, ainsi que la broche à laquelle était attachée la plume rouge de sa toque.

Ce personnage n'était autre que le baron de Rotenberg, l'un des plus puissants seigneurs de Bohême.

De l'autre côté, en face de lui, était assis M. Cyprien. Le capuchon de sa redingote, faite en forme de robe, était rejeté en arrière, et laissait voir sa figure, qui était pâle, creuse, et portait les traces de grandes fatigues physiques. Il avait sur le front une large contusion qui, évidemment, était d'une date récente.

Un flacon de vin et deux coupes étaient sur la table, et dès que le domestique qui les avait apportés se fut retiré, Cyprien remplit son gobelet et le vida de l'air d'un homme qui n'en pouvait plus de soif et d'épuisement.

— Vous avez voyagé vite? dit le baron.

— Il y a quatre jours j'étais à la grotte, qui est d'au moins six lieues plus éloignée de Prague que le château de Votre Excellence, répondit M. Cyprien. J'attendais là une communication du duc d'Autriche en réponse à la proposition que je lui avais fait parvenir.

— Et vous l'avez reçue? demanda le baron avec une certaine impatience; autrement, vous ne seriez pas à Prague en ce moment.

— Laissez-moi respirer, monseigneur, et vous saurez tout, dit Cyprien. Rappelez-vous que je tombe de fatigue, et que je serais plutôt disposé à aller me coucher qu'à passer encore une heure ou plus à causer.

— Vous ne me ferez pas croire que vous avez accompli un si long voyage à pied, et en quatre jours? s'écria le baron; c'est impossible!

— J'ai pu, pour quelques instants, me procurer un cheval, répondit M. Cyprien, mais presque toute la route, je l'ai faite à pied. Ne soyez donc pas étonné de me voir à bout de forces.

— Il paraît aussi que vous avez éprouvé quelque accident, dit le baron, qui remarqua la contusion qu'il avait à la tête.

— Par tous les diables! je me vengerai de cela, s'écria Cyprien d'un ton qui exprimait toute la haine et la rancune qu'il nourrissait intérieurement. Au surplus, ajouta-t-il en redevenant calme, c'est une affaire qui ne regarde que moi, et qui n'a rien à voir avec celle qui nous occupe. J'ai donc à vous apprendre que le 18 de ce mois, un jeune page est venu me trouver à la grotte, et m'annoncer que son maître, un certain Henri de Brabant, envoyé du duc d'Autriche, était arrivé en Bohême, et qu'il avait l'intention de passer la nuit au château de Rotenberg.

— Ah! j'espère alors que mon fils l'a accueilli convenablement, exclama le baron. Continuez.

J'ai envoyé le page avec un message où je donnais rendez-vous à son maître, pour le lendemain, et à un certain lieu que je lui désignais. Nous nous sommes effectivement rencontrés, et je lui ai développé tous les plans que Votre Excellence connaît.

— Oui, oui; vous n'avez pas besoin d'y revenir, dit le baron. Comment cet envoyé autrichien a-t-il accueilli vos propositions?

— Admirablement, répondit Cyprien. Mais il a insisté pour être

introduit à la princesse Elisabeth; dès son arrivée, à Prague, afin de s'assurer que c'est volontairement et de son plein gré qu'elle accorde sa main au duc d'Autriche.

— Très bien; y a-t-il à craindre un refus de la part de la princesse? demanda le baron.

— Aucunement, répondit vivement Cyprien; elle suivra mes instructions à la lettre.

— C'est ce que je pensais, observa le baron; et étranges et mystérieux furent les regards qu'ils échangèrent par-dessus la table. Ainsi donc, continua le baron, jusque-là tout paraît marcher admirablement; le duc d'Autriche épousera la princesse Elisabeth et deviendra roi de Bohême, et alors vous et moi, nous serons sûrs de notre jeu. Mais, si docile et si obéissante que soit la princesse, ne demandera-t-elle pas qu'on lui fasse le portrait de son futur époux? Dans ce cas, elle ne prendra pas sur elle d'interroger Henri de Brabant, et lui ne s'offrira pas à donner de telles explications; et comme ni vous ni moi n'avons jamais vu le duc d'Autriche.

— Tranquillisez-vous de ce côté, monseigneur, dit Cyprien; et il vida une autre coupe de vin.

— Encore une fois, je le répète, tout marche à souhait, dit le baron; et cependant il y a un air de contrainte, de malaise et d'ennui sur votre visage, que je ne puis vous expliquer. Au nom du ciel, qu'est-ce qui vous tourmente?

— Il y a bien des choses qui ne me satisfont pas, répondit M. Cyprien. D'abord quoique nos projets semblent réussir, comme vous le dites, je suis loin d'être content de cet Henri de Brabant. En un mot, je me défie de lui, et je tremble qu'il ne soit un fourbe.

— Ce que vous dites là est sérieux, en effet, exclama le baron. Mais quelles raisons avez-vous de concevoir ces soupçons?

— Je vais vous le dire, répliqua Cyprien brusquement. Mon entretien avec lui a eu lieu à la chapelle, à l'entre-croisement des routes, à trois lieues du château de votre Excellence.

— Je connais parfaitement l'endroit, observa le baron. Mais comment se fait-il que vous ne soyez pas venus ensemble à Prague, puisque votre destination était la même?

— Ah! c'est là justement ce que je voulais dire. J'avais un certain motif pour aller dans le voisinage du camp des Taborites; je me suis donc séparé du chevalier sous prétexte qu'il était dangereux pour moi de m'approcher des lignes de Zitzka. A minuit, j'étais dans une caverne, non loin des tentes des Taborites. Je ne vous expliquerai pas comment j'avais échappé à la surveillance des sentinelles, ni pour quel motif je m'étais aventuré là. Qu'il me suffise de vous dire que dans la caverne où j'étais ainsi rentré, j'ai vu le chevalier Henri de Brabant. Oui, je l'ai vu caché au milieu des rochers, et je l'ai reconnu immédiatement, quoiqu'il ne m'ait pas aperçu.

— Ainsi, cet envoyé autrichien était dans le camp de Zitzka! s'écria le baron, profondément surpris.

— Oui, ou plutôt il était dans son voisinage; dans tous les cas il était dans ses lignes, d'où nous avons le droit de conclure qu'il était l'hôte de Zitzka. Mais comment, encore une fois, se trouvait-il dans la caverne, et pourquoi se tenait-il caché? Il faut que vous sachiez, continua Cyprien en baissant la voix, que tout avait été arrangé pour livrer une nouvelle victime à la statue de bronze.

— Et cette victime, qui était-elle? demanda le baron, en se penchant en avant, et avec un air de vif et profond intérêt.

— C'était une femme, ou plutôt une jeune fille, car elle n'a pas vingt ans. Mais vous n'avez pas à chercher qui elle est ou ce qu'elle est. Qu'il vous suffise de savoir qu'il convenait à mes projets de lui faire subir le baiser de la Vierge, ajouta-t-il d'une voix sombre. Mais au moment où je l'emportais au milieu des ténèbres, quelqu'un me l'a arrachée violemment des bras, et en luttant, j'ai été renversé d'un coup dont je porte encore la marque. Après être resté quelque temps étendu sans mouvement, je repris connaissance; et, craignant d'être pris par les Taborites, je me suis traîné hors de la caverne. C'est alors que j'appris qu'on avait vu le chevalier emporter celle que nous avions condamnée, et c'est lui sans aucun doute, qui m'a frappé si ignominieusement.

— Mais il ignorait que son antagoniste, c'était vous? dit le baron de Rotenberg.

(A continuer.)

DISTRIBUTION DES PRIMES

Nous avons fait hier la distribution des primes aux Messieurs dont les noms suivent

Révd L. S. Malo	A. D. Hamelin
Révd J. Martel 2	J. A. C. Gauthier
P. F. Béland	Dolfice Gauthier
Michel Cloutier	Eugène LaRue 2
Protais Dion	Révd J. N. Guertin
Théodore Lamothe	R. Trudel
Martin Plante	Joseph St.-Arnaud
Joseph Gagné	Ferdinand Filteau
Révd M. F. Brunet 2	P. Olivier Trudel
Jean Huot	Révd D. M. Marcoux
Révd C. F. Cloutier	Joseph Rivard
Flavien Goulet	Pierre Carignan 2
Ecole M. S. Famille	Joseph Dubord 2
N. LaRue	Révd M. A. Dupuis
Frs. M. Turcotte	Philippe Lanouette
Ferdinand Blouin 2	Noël Marchand
Gabriel Lachance 2	Révd J. Prince
Dr Isaïe Demers 2	Frs. Trudel 2
Révd J. Naud 2	Xavier Cossette
Révd M. Forgnies	David Vivier
Z. Lapierre	Révd C. Dion
Paul Langlois 2	Alfred Trudel
Isidore Plante 2	Cyrille Lefebvre
Joseph Plante 2	Jean Cloutier
Jean Coulombe	P. O. Trudelle
Révd M. Jos. Tardif	Révd L. Gill
Joseph Côté	Priam Simard
L. F. Tardif	Sinaï Trottier
Révd C. Gagnon	Louis Bellemare
Cléophe Côté	Antoine Saucier
Abraham Gaudrault 2	Narcisse Dérosiers
Gédéon Tremblay	Hercule Saucier
Ovide Rhéaume 2	Louis Fleury
F. X. Frenette 2	F. X. Lambert
H. Hudon	Jos. L. Desaulniers
Révd J. A. Bureau 2	Elie Fréchette
Denis Gauthier	L. E. Mineau
Révd L. A. Bourret	Révd Ls. Dostie
Révd J. N. Gingras	J. B. Légaré 2
Joseph Boily	Chs. M. De Foy
Théosphore Fortin 2	Révd J. C. Marquis
Ovide Boily	Révd L. H. Richard
Wilfred Tremblay 2	Révd P. De Villers 2
Joseph Cimon	Révd Z. Rousseau 2
Révd F. Morissette	Révd L. Trahan
C. Gauthier	Joseph Biron
Ovide Bossé	Joseph Descoteau
Louis Savard	Olivier Proulx
Révd J. Hudon	Grégoire Marcotte
Révd A. Blouin 2	J. N. Duguay
Révd C. F. Fournier 2	Joseph Lemire
Révd Magl. Fournier	George Clair
Révd N. Audet	Pierre Roy
Félix Arsenaull	Antoine St.-Jacques
Joseph Rousseau	Révd J. B. Villeneuve
Révd A. Beaudry	Calixte Hébert
Révd P. Drolet	Léon Hébert
Samuel Routhier	Damase Boulanger
Jean Routhier	Augustin Hudon
Antoine Routhier	Rémi Hudon
Marcel Meunier	Charles Hudon
Révd P. Dionne	Elizée Labrie
Edmond Robitaille	Antoine Hudon
Révd L. Provancher 2	Cléophas Voisine
Révd N. Bellenger	Albert Tremblay
Joseph Hamel	Ephrem Allard
L. N. Bouillé	Charles Drapeau
Vve N. Bouillé	Guillaume Lavoie
Charles Arcand	Alexis Fortin

AVOINE DE LA NORVEGE

PRIME

Nous recevons ces jours-ci un grand nombre de lettres qui nous démontrent l'impossibilité qu'il y a pour plusieurs de nos abonnés de nous faire parvenir le prix de leur abonnement, vu la rareté de *billets de banques* dans les campagnes, et regrettent pour cela d'être privés de la prime.

En conséquence de cela nous accordons des primes jusqu'au 15 de mars prochain.

Ceux de nos abonnés qui jusqu'à ce temps paieront l'abonnement échu le 1er avril prochain, auront droit à une prime; ceux qui paieront l'année courante et l'année commençant le 1er avril prochain, auront droit à deux primes. Les nouveaux abonnés dont l'abonnement commencerait au 1er janvier dernier et qui paieront d'avance auront également droit à une prime.

Nous acceptons en paiement des estampilles de poste, mais non des *timbres de billets*.

Qu'il soit bien compris que tous ceux qui ont payé l'année commençant au 1er avril 1868, recevront la prime. Nous ne pouvons d'un seul coup en faire la distribution à ceux qui y ont droit; car nous avons en même temps à nous occuper de la composition, impression, etc., de la *Gazette*, ayant un personnel très-limité dans notre atelier.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES

AU BUREAU DE POSTE DE

STE. ANNE DE LA POCATIERE

Anteil, Augustin	Boucher, Clément
Boucher, Frs.	Boulé, Prudent
Boucher, Augustin	Caron, Ambroise
Caron, Ambroise	Courey, Abraham
Dionne, Louis (2)	Goulet, E.
Gauvin, Noël	
Francolin, M.	
Jean, Adam	
Lefebvre, Johny	
Morais, Charles	Pelletier, Germ.; fils
Pelletier, Elizabeth	Pelletier, Mar. Chad.
Pineau, Ovide	
Roy, Frédéric	
11 février 1869.	J. DIONNE, M. P.

A vendre à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes*: Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

LIVRES D'AGRICULTURE, ETC.
ARTICLES DE FANTAISIE, ETC.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

CANADA

De la Pointe-Lévis à la Rivière du Loup

STATIONS	MILLE	
	Aller	Retour
Pointe-Lévis	9-30 AM	4-00 PM
Hudlow	9-40	3-50
Chaudière Junction	10-05	3-30
St. Jean Chrysostome	10-20	3-10
St. Henri	10-40	2-50
St. Charles	11-10	2-15
St. Michel	11-35	1-50
St. Valier	11-45	1-35
St. François	12-05	1-13
St. Pierre	12-20	1-00
St. Thomas	12-40	12-40
Cap St. Ignace	1-20	12-13
L'Anse à Giles	1-32	12-00
L'Islet	1-50	11-45 AM
	2-05	11-30
Trois Saumons	2-16	11-15
St. Jean Port Joli	2-35	10-50
Elgin Road	2-47	10-37
St. Roch	3-00	10-20
Ste. Anne	3-30	9-50
Rivière-Ouelle	3-50	9-25
St. Denis	4-08	9-05
St. Paschal	4-25	8-46
Ste. Hélène	4-45	8-20
St. André		8-05
St. Alexandre	6-15	7-50
Lake Road	6-35	7-25
River du Loup	5-55	7-00

A VENDRE

2000 à 3000 Pommiers

6 à 8 pieds de hauteur.

Le Soussigné agent pour un pépiniériste des plus distingués en renommé du Haut-Canada, offre en vente des Pommiers de toutes les variétés qui réussissent le mieux en Canada.

Le prix est de vingt-huit sous par pommier livrable au dépôt de St.-Roch des Aulnais ou au dépôt de la Pointe-Lévis. Toute demande devra être faite d'ici au 25 de février prochain et les arbres seront livrés du 1er au 25 de mai.

AUGUSTE DUPUIS,

Village des Aulnais, Comté de L'Islet.

Il fournira aussi des poiriers, pruniers, cerisiers, vignes et arbres d'ornements à ceux qui désirent s'en procurer, au plus bas prix. Le paiement devra accompagner toute commande.—A. D.

28 janvier 1869.

A LOUER

MAISON DE CAMPAGNE

CEUX qui désirent passer la belle saison de l'été à la campagne pourraient se procurer une magnifique maison avec fournil, hangar et un magnifique jardin, située à Saint-Louis de Kamouraska, près de l'Eglise, sur le bord du fleuve.

S'adresser sur les lieux à M. Thadée Beaulieu, ou au soussigné à Saint-Anne de la Pocatière.

28 janvier 1869. THOS. LEVASSEUR.

G. AMYOT, AVOCAT, tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Montmagny et de Beauport.